

Informations : informations sur les enjeux du domaine SI : la DSI, la DESI et la DISU sur le Schéma Directeur DESI 2020, projet d'évolution de la supervision/pilotage de l'accès radio mobile et de la supervision cœur de réseau mobile, projet de transfert de l'activité HTCS (H323, Telex, Call Server) de la DS et son équipe vers la direction DR/RTC.

Consultation : projet IAM : l'InfrA par et pour les Métiers, projet de Schéma Directeur de la DESI, projet de création d'une activité d'exploitation de la Boucle Locale Optique à la Direction des Réseaux, projet d'externalisation d'une partie des activités exercées par les équipes d'ODR en UPR

■ Consultation sur le Projet IAM (l'InfrA par et pour les Métiers)

- La Direction des Infrastructures (DIF) a été créée par le regroupement de la Direction du programme Greenwich, de la majeure partie de la Direction de l'Ingénierie des Infrastructures (D2I) et de la Direction de l'Exploitation des Infrastructures (DEI). Cette entité a en charge la gestion des Infrastructures SI et plateformes de services (PFS), des réseaux internes et des datacenters.
- Ce projet est présenté par la direction comme un moyen d'anticiper les demandes des partenaires de la DIF, d'automatiser les demandes standards et d'améliorer les délais de mise en œuvre, ce projet s'appuie principalement sur un nouveau mode d'organisation du travail qui doit contribuer à augmenter la responsabilité des chef de projet et des responsables de design technique.
- Le projet IAM prévoit au sein de la DIF la création d'un domaine Stratégie, Sécurité Marketing et transformation des Infrastructures pour nos cliEnts (SMILE), l'évolution du domaine D2I qui devient Domaine Architecture et Projets pour l'Infrastructure et le Cloud (DAPIC), une évolution du domaine D1aaS, la création du domaine SolUtions pour les Métiers de l'Exploitation et des infrastRuctures (SUMER)
- Ce sont essentiellement les salariés des départements A2PS, DGWA, D2I et DIAAS qui migreront vers ces nouveaux domaines.
- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Nous avons demandé que les souhaits des salariés soient respectés dans leur intégralité et qu'un droit au retour leur soit octroyé, si le nouveau poste ne correspondait pas à leurs attentes (propositions de trois nouveaux postes). Nous avons indiqué que certains services ne paraissent pas très attractifs (équipe projet SI par ex) dû en grande partie à l'attitude et l'état d'esprit des services demandeurs. Nous serons très vigilants sur la phase de transition, sur la reconnaissance des salariés impactés et avons alerté sur la pérennité de plusieurs équipes de province.
- **L'avis du CE** : Une majorité d'élus dont ceux de la CFE-CGC rendent un avis positif sur ce projet.

■ Les enjeux du domaine SI : zoom sur la DSI, la DESI et la DISU.

- La DSI : La Direction ambitionne de poursuivre la transformation du SI selon l'intérêt stratégique et la pérennité technique de chaque application.
Elle a pour objectif de garantir un fort taux de disponibilité des applications mais reconnaît avoir des marges d'amélioration sur des problèmes de lenteur du réseau et sur la qualité des données. Pour plus de 90% des projets les délais de livraison et les coûts sont respectés.
La DSI va lancer des analyses de risque, réaliser le déploiement d'outils de test de sécurité
Une centaine d'applications entreront en mode déploiement continu.
Orange a adopté les bonnes pratiques DevOPs pour simplifier et améliorer les relations entre les Développeurs et les Opérationnels. Cette méthode de travail s'appuie sur le développement de valeurs communes entre les différents acteurs, sur la prise en compte de l'esprit d'initiative et d'innovation des intervenants et doit contribuer à l'amélioration des délais de mise en service, Ce sont plus de 1500 salariés pour plus de 300 applications qui s'intégreront dans cette démarche.
- La DESI. Les engagements de la DESI sont sur la réduction du taux d'indisponibilité, sur la poursuite de notre transformation, sur la standardisation, sur la mise en place d'outils et de méthodologie pour être plus préventif, sur l'amélioration de l'industrialisation avec la création de la smart factory DIXSI et sur l'amélioration de la mise en œuvre de nos métiers et outils (industrialisation de la démarche et des pratiques DEVOPS).
- La DISU. Le contexte de l'activité se transforme du fait des changements du parc et le développement de l'autonomie des utilisateurs.
L'objectif est de rendre l'utilisateur acteur pour la maintenance de son environnement de travail
900 applications sont maintenues par la DISU et 15 applications font l'objet de 30% des tickets de signalisation d'où le besoin d'adapter l'organisation de la DISU selon la volumétrie d'intervention de chacune de ces applications.

■ Présentation du Schéma Directeur DESI 2020.

- La Direction de l'Exploitation du Système d'Information (DESI) met en production et exploite les applications du SI d'Orange France. Cette activité de mise en production est pilotée par un chef de projet (Release Manager) qui s'appuie sur des Ingénieurs de Production. Ces activités sont gérées au sein de 5 Directions de Domaines Support.
L'activité d'exploitation sur une application est assurée par les Exploitants réunis au sein de la Direction du Domaine Supervision et Exploitation.
- La cible de l'organisation est de passer à 3 Domaines : le Domaine Grand Public, le Domaine Corporate et Entreprise, le Domaine Réseau et Support.
- Une première étape de la mise en place de l'organisation cible (horizon 2020) consiste à rapprocher les départements de la Direction de Domaine Facturation (DDF) vers la Direction de Domaine Client (DDC) et la Direction de Domaine Entreprise (PRO) PME et Partenariats (DE3P).
- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Nous avons insisté sur le fait que le planning de la 1^{ère} phase est ambitieux. Les salariés mettent en avant le besoin de transparence et de solidarité. Nous avons demandé à la Direction de ne pas sacrifier la qualité des livrables face aux enjeux de respect des engagements de tenue des délais, des coûts. Nous avons rappelé la nécessité de la qualité du transfert des applications entre la DSI et la DESI. .
- **L'avis du CE** : Les élus de la CFE-CGC ont voté POUR le projet en mettant en avant le bien-fondé de la réorganisation et avons obtenu l'engagement que la Direction présentera aux élus du CE les phases suivantes de son projet. Les élus des autres OS se sont prononcés contre ce projet.

■ Consultation du CE sur le projet de création d'une activité d'exploitation de la Boucle Locale Optique à la Direction des Réseaux.

- La Direction des Réseaux (DR) est responsable de l'exploitation fixe et mobile. Ce projet porte sur la création d'une activité d'exploitation de la Boucle Locale Optique au sein de la DR. Aussi il est prévu de rattacher à la Direction ADSL-FTTH de la DR l'équipe SPS-FTTH actuellement rattachée à l'UI IdF Centre à partir du 1^{er} mai 2017.

- La Direction projette de créer une activité d'exploitation BLO à Toulouse sur le site de Toulouse Languedoc et de commencer l'étude de ce 2^{ème} lot courant 2^{ème} semestre 2017.
- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Ce projet n'est qu'un retour à une situation antérieure ou l'activité d'exploitation de la BLO était rattachée à une direction nationale.
- **L'avis du CE** : Ce projet est approuvé par une majorité d'élus. .

■ Consultation du CE sur le projet d'externalisation d'une partie de l'activité des équipes ODR des UPR.

- La Direction prévoit la mise en place d'un Centre de Services pour gérer les opérations les plus simples et ne garder en interne que le pilotage global, le traitement des opérations complexes et plus particulièrement celles concernant le cœur de réseau mobile. .
- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Un nouveau dossier qui fait la part belle à la sous traitance et l'affichage que la part transférée au Centre de Service soit garanti. C'est ouvrir la possibilité pour que des activités que nous jugeons cœur de métier d'Orange ne soient plus gérées par des salariés présents dans les locaux d'Orange. Le retour de l'activité vers les salariés d'Orange ne sera plus possible. Le dossier présenté au CE ne permet pas d'apprécier l'évolution des moyens internes, son adéquation avec l'évolution de la charge de travail et surtout risque de concourir à une dégradation de la qualité de service. Nous avons émis le risque que Orange perde sa 1^{ère} place à la campagne ARCEP mobile.
- **L'avis du CE** : Une majorité d'élus vote un avis qui dénonce le fait que la Direction a rejeté toute forme de négociation demandée par les élus du CE et a refusé de prendre en compte vos attentes et inquiétudes sur le devenir des métiers d'exploitation du réseau mobile au sein d'Orange.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre

 facebook.com/cfecgc.orange
 twitter.com/CFEFCGOrange



Vos correspondants CFE-CGC

Didier Coquillé 06 83 98 22 84
Jean Pelegrin Bomel 06 08 36 27 69
Claude Ruget 06 70 27 89 03
Hervé Clipet 06 72 36 37 54

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFEFCGC